

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.104

**Economie Sociale,
Solidaire et
Circulaire : attribution
de subventions dans
le cadre de la
programmation 2019**

LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

Secrétaire de séance : Françoise DELAGE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD à Michaël LAVILLE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019**DELIBERATION
N° 2019.04.104**

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE****ECONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2019**

Considérant que GrandAngoulême a défini comme prioritaires le développement économique et la création d'emplois,

Vu la délibération n°266 du 4 décembre 2014 portant constitution d'un pôle territorial chargé de développer sur le territoire de GrandAngoulême une politique en faveur de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire (ESSC),

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'économie sociale, solidaire et circulaire, GrandAngoulême soutient certains projets sur le territoire.

La présente délibération attribue les subventions aux organismes retenus dans le cadre de la programmation des actions 2019 du plan de soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire :

PORTEUR	PROJET	MONTANT
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle Aquitaine	Accompagnement du plan de soutien ESSC de GrandAngoulême	10 000 €
HELYSCOOP	Développement d'une coopérative d'activité et d'emploi généraliste sur le territoire	10 000 €
ALTERBATIVE	Développement de la coopérative d'activité et d'emploi sur l'Angoumois	10 000 €
Club CIGALES	Développement des clubs d'investissement	7 500 €
CYCLOFFICINE Angoulême	Ateliers réemploi vélo	3 000 €
LAPLLA.NET	Collecte et réemploi d'ordinateurs	2 500 €
Café Boost	Emergence de projets d'entrepreneuriat ESS	2 500 €
	TOTAL	45 500 €

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 mars 2019,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations aux associations précisées dans le tableau ci-dessus dans le cadre du plan de soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire 2019 pour un montant total de 45 500 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 avril 2019	<u>Affiché le :</u> 15 avril 2019